

# CONTACT TERRITOIRES

CHARLES GUENÉ  
SÉNATEUR DE LA HAUTE-MARNE

MARS 2018

## AU SOMMAIRE

- ❖ L'agriculture doit redevenir une priorité nationale
- ❖ « Token, blockchain et bitcoin » ou la cryptomonnaie à nos portes
- ❖ Réduction de la vitesse à 80km/h ou le ras le bol des ruraux !



Le monde agricole nous interpelle dans sa souffrance, mais plus encore dans son ressenti d'absence de perspectives.

En réalité, c'est notre monde tout entier qui est bouleversé.

« L'économie entrepreneuriale » s'impose et l'Europe technocratique que nous avons mis en place est en échec face à cette mutation, au plan agricole comme pour le reste.

Certains économistes, en particulier Christian SAINT-ETIENNE, dont je vous recommande la lecture (« *osons l'Europe des Nations* ») estime que nous avons deux ans devant nous pour inverser les curseurs...

Je vous en dirai plus à ce sujet en avril-mai, mais il s'agit bien là d'une refondation de notre système sociétal et économique qui nous attend si nous voulons conserver notre niveau et notre mode de vie.

Une fois encore, seul le génie français peut sauver l'Europe. Le voudra-t-il ?

En attendant, je vous propose quelques mots sur cette agriculture, avec toute l'humilité que m'inspirent celles et ceux qui travaillent la terre, suivi d'une intrusion dans la révolution financière qui se prépare, puis, plus prosaïquement, une petite charge sur les 80 km/h qui ne font résolument pas partie des révolutions nécessaires à notre bien-être...

Bien cordialement à vous

Charles Guené  
Sénateur de la Haute-Marne

## Nous contacter

### Permanence de Charles Guené

3 boulevard Barotte  
52000 CHAUMONT

Tél : 03.25.31.90.50

Mail : [charlesguene@wanadoo.fr](mailto:charlesguene@wanadoo.fr)

Blog : [www.charlesguene.fr](http://www.charlesguene.fr)

# L'AGRICULTURE DOIT REDEVENIR UNE PRIORITE NATIONALE



Notre agriculture a été sous les projecteurs au Salon à Paris, avec « *Petit Paysan* » sur le podium et quelques médailles légitimement glanées par le savoir-faire haut-marnais.

Ces succès masquent cependant une dure réalité. Le monde agricole va mal. Il souffre et il est amer au point de ne plus reconnaître parfois ses amis, en oubliant que ceux-ci n'ont plus accès aux manettes du pouvoir depuis 6 ans, et que leur projet n'est plus qu'une proposition de loi qui attend son tour...

Leur copie mériterait d'ailleurs d'être réactualisée car le temps a passé, la pression est plus forte et nous devons être, admettons-le, plus inventif encore.

Celle qui était, il y a encore quelques décennies, l'agriculture la plus performante du monde doit se réinventer. Il faut encore pousser le diagnostic et être plus exigeant dans les solutions, en les coconstruisant avec l'ensemble des acteurs et en repoussant les limites du cadre, qui n'est cependant pas extensible à l'infini...

La baisse des financements extérieurs ne peut s'entendre que dans l'harmonisation sociale et fiscale européenne, et la réciprocité des règles au plan international.

Les filières, dont on voudrait qu'elles soient l'alpha et l'oméga du futur, doivent être distinguées et réétudiées une à une. L'agriculture exportatrice n'obéira pas nécessairement aux mêmes règles que les circuits courts, c'est une évidence.

Le monde paysan, qui fut le plus solidaire parmi les autres et dont l'organisation fut un modèle, doit retrouver sa force en redonnant à ses coopératives leur rôle originel de conquête des marchés, mais aussi de fer de lance de certaines filières.

Le rééquilibrage des rapports de force entre les acteurs de la production, de la transformation et de la distribution doit devenir une priorité nationale.

Nous sommes actuellement dans un « marché de dupes ».

Les français doivent retrouver le goût pour la qualité en commençant par le réapprentissage à l'école de la saisonnalité des produits, du respect de l'environnement, mais aussi des traditions qui ont façonné notre terroir. Le budget alimentaire des ménages est trois fois moins important qu'il y a un demi-siècle. Cette dimension doit nous interpeller.

---

## « Réagriculturer » la France

---

De la même manière que nous devons réindustrialiser notre Pays, nous devons « réagriculturer » la France. En contrepartie, l'agriculture ne doit pas se crisper dans un isolement nostalgique. Un tel challenge, au moment de la mutation indispensable que nous devons opérer pour rester dans une compétitivité mondiale, à tous les niveaux, n'exclut pas le volet agricole, au contraire. D'ailleurs, certains segments agricoles sont à la pointe de la modernité.

La révolution des usages et de « l'économie entrepreneuriale » aura besoin de toute la force que peut apporter le monde paysan. Il y a urgence !

J'ai rencontré le 20 février le Président Gérard LARCHER pour l'alerter sur le besoin d'écoute, de réponses mais aussi d'actes qu'attendent les agriculteurs. Connaissant sa sensibilité rurale, mais aussi sa connaissance aiguisée des problématiques agricoles, nous savons que nous pouvons compter sur lui. Il m'a assuré qu'après le Salon (il effectuait durant cette semaine une tournée auprès du dispositif de défense en Afrique), il allait reprendre l'attache des responsables agricoles et réouvrir le débat national.

L'agriculture n'est pas seulement un pan de notre économie. Elle est le socle de ce qui a fait notre Nation. C'est dans la profondeur de ses traditions que nous avons puisé nos valeurs. Il y va de notre âme. Son destin est indissociable de l'aménagement de notre territoire. Si l'un ou l'autre sombre, la fracture des territoires sera consommée, et ce sera l'échec de la Nation toute entière.

Je ne désespère pas de pouvoir vous donner de meilleures nouvelles sur le sujet crucial de l'agriculture, notamment au plan des initiatives que prendra le Sénat autour de Gérard LARCHER, dans un prochain « *Contact territoires* ».



Actuellement, nous réalisons une série d'auditions auprès des nouveaux acteurs de la cryptomonnaie, mais aussi des banques et de l'Autorité des Marchés Financiers. Ces derniers y voient une atteinte à leur monopole et à la sécurité du système, mais nous nous intéressons également aux nouvelles formes de règlement « intermédiaire » qui prolifèrent.

En effet, si la carte bancaire, invention française, fait partie de nos habitudes hexagonales, d'autres pays (notamment l'Allemagne) n'utilisent que peu ce type de paiement et ont recours à des intermédiaires nouveaux, qui « s'installent » entre votre banque et vous et vous proposent des services mais aussi des conseils de gestion.

Je vous propose, à cet égard, de pénétrer le cadre actuel de nos travaux, sachant que nos réflexions n'en sont qu'à leurs débuts, car il reste difficile de concilier la sécurisation de l'existant et la nécessaire évolution des technologies, qui peuvent aussi, demain, certes nous dépasser, mais aussi devenir les moteurs de l'e-économie. Nous n'avons pas le droit de passer à côté.

---

### *Le phénomène Bitcoin*

---

Né pendant la crise de 2008 de l'envie de développer une monnaie à l'intérieur d'un réseau d'utilisateurs intéressés et gravitant autour d'intérêts communs, et cela sans l'intermédiaire d'un système centralisé et régulateur, ce nouvel éco-système a été créé par un algorithme qui produit des bitcoins et qui en a fixé le nombre limite. Les utilisateurs valident les transactions en qualité d'acteurs dans le cycle de cette blockchain.

Jusque-là, tout va bien et on pourrait admettre que les cryptomonnaies ainsi nées sont un peu comme des petits Etats et forment autant de bulles dont l'éclatement ne peut s'étendre à l'ensemble du système.

Sauf que, par le jeu de l'offre et de la demande, s'introduisent dans le système des agents qui peuvent simplement spéculer, sans autre intérêt économique et par là-même, à la fois prendre de gros risques mais aussi provoquer des phénomènes de contaminations plus larges.

Parmi les utilisateurs, peuvent aussi se glisser des intrus en quête d'anonymat pour des raisons beaucoup plus graves comme le terrorisme ou le blanchiment.

Toutes ces raisons amènent les Etats et les autorités régulatrices à s'intéresser à la cryptomonnaie, car on ne peut refuser systématiquement les novations qui se propagent sur la planète. Certains Etats, comme la Grande-Bretagne, adoptent la stratégie du « bac à sable » en laissant faire jusqu'à maturité du système avant d'écrire la loi, d'autres, comme la France, préfèrent accompagner au fil de l'eau en légiférant au fur et à mesure et en corrigeant le cas échéant les mesures adoptées...



Le système «Bitcoin» et les autres (Ethereum, Ripple, Bitcoin Cash...) ou le «blockchain» ou la «tokenisation», outre leur succès intrinsèque, menacent également les GAFAM eux-mêmes, en particulier ceux qui font office de plateforme intermédiaire (comme Amazon, par exemple) puisque le Bitcoin s'affranchit de toute centralisation, les acteurs validant eux-mêmes leurs transactions à travers leurs propres registres. Seul défaut, le système consomme énormément d'énergie, mais déjà on s'achemine vers des moteurs plus économes !...

On peut dire à ce stade que «*la blockchain va transformer les transactions commerciales de la même manière qu'internet a transformé les communications*» (McDermott, Vice-Président de BIG BLUE).



---

## *Les Cashback et les API*

*(Application Programming Interface)*

---

Nous allons valider au Parlement les ordonnances portant transposition de la directive concernant les services de paiement dans le marché intérieur (DSP2) ;

En fait, nous actualisons le droit aux nouveaux moyens de paiement au plan européen,

Jusqu'à présent, la France n'admettait pas le «Cashback » : faculté utilisée dans les autres pays par un commerçant de procurer de l'argent frais à l'occasion d'un achat (vous majorez votre chèque ou votre CB et le commerçant vous rend l'excédent en liquide...)

Ce sera désormais autorisé dans la limite d'un plafond à fixer par décret.

D'autre part, de nouveaux acteurs pourront, avec votre accord, se poser en interface sur vos comptes bancaires, pour réaliser des opérations de paiement à votre place.

Bien entendu, ces interfaces ont vocation à développer leurs services et à concurrencer quelquefois votre banque, en terme de conseil par exemple. D'où les tensions banque/nouveaux acteurs, et également les besoins de sécurisation du système.

Les ordonnances ont vocation à progresser dans cette voie à la fois pour un meilleur service rendu dans la concurrence, mais aussi pour ne pas fermer notre pays aux innovations et permettre ainsi aux initiatives privées de se développer dans ce domaine où le Made in France est souvent très en pointe...

A suivre également...

---

## REDUCTION DE LA VITESSE A 80 KM/H,

## OU LE RAS LE BOL DES RURAUX !



Le projet a fait et fait réagir. Personne n'en comprend les fondements et beaucoup y voient une nouvelle stigmatisation des ruraux qui y trouvent encore une atteinte nouvelle à leur mode de vie, car qui est concerné sinon ceux qui ont de longues distances à effectuer en zone à faible densité ?!

D'autre part, chacun s'accorde à considérer que la vitesse de croisière à 90 ou mieux à 110, reste idéale dans nos contrées, mais qu'un abaissement à 80 km/h va mettre les automobilistes en «concurrence» avec les poids lourds lors de doubléments ou plus souvent va créer des bouchons sur nos routes où les dépassements sont quasi impossibles.

---

### *Un groupe de travail sénatorial*

---

Il en résultera inmanquablement des événements et des manœuvres intempestives très accidentogènes et, si les chocs seront moins violents, ils seront plus fréquents.

Les sénateurs sont dubitatifs et inquiets quant au bilan global qui s'ensuivra. Aussi ont-ils mis en place un groupe de travail afin d'avoir accès aux expérimentations effectuées dont on sait peu de choses (!) et en tirer toutes les conclusions.

A priori, les sénateurs seraient plus enclins à une action appropriée à chaque département et confiée au Conseil Départemental et à la Préfecture, afin de déterminer les seules portions de routes susceptibles d'être limitées à 80 km/h.

Des résultats attendus par la ruralité.